



Les lois antitabac protègent le cœ

Rubrique : actualités - Date : jeudi 29 avril 2004

Une étude américaine, publiée dans le British medical journal, démontre que les lois antitabac sont bonnes pour le cœ. En effet, les chercheurs se sont penchés sur l'impact d'une loi antitabac sur les accidents cardiaques en n'oubliant pas que le tabagisme passif accroît de 30% les risques d'infarctus du myocarde. L'enquête s'est déroulée dans une petite ville du Montana, avant, pendant et après une période de 6 mois d'interdiction de fumer dans les lieux publics. Ainsi, on note que durant la période d'interdiction, le nombre d'admission à l'hôpital pour infarctus a été divisé par deux avant d'augmenter à nouveau.